

Club Nautique de Port-Miou

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 6 mars 2016

L'assemblée Générale réunie à la Maison de L'Europe et de la Vie Associative de Cassis le 6 mars 2016 commence à 10H.

67 membres sont présents ou représentés sur 146. Le quorum (1/6e des membres minimum) étant atteint, le président ouvre l'assemblée.

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 8 MARS 2015

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) RAPPORT MORAL par Yves Attali

Chers membres, Chers amis.

Notre cher Club Nautique traverse en ce moment quelques difficultés comme l'ensemble des associations en France compte tenu du contexte économique et plus particulièrement de notre statut dans la calanque découlant de l'arrêté de 2004

Propriétaires ou copropriétaires de bateaux de plaisance sommes aux yeux des pouvoirs publics, de l'administration fiscale et autres collectivités un véritable luxe et donc une cible à plumer.

La taxe de mouillage, qui a été abandonnée suite à de nombreuses protestations au niveau national et localement notre mobilisation avec la FSN13, l'appui de certains députés du département, n'est pas complètement enterrée.

L'administration fiscale qui budgète ce genre d'impôts cherche toujours à le réactualiser

L'état n'oublie pas vient de mettre en place une nouvelle taxe dite foncière qui impacte à hauteur de 7% les titulaires d'AOT dans les ports de plaisance

Par chance Port Miou qui est dans une zone de mouillages légers en est pour l'instant exonéré.....Mais attention soyons vigilants !

Par contre vous n'êtes plus sans ignorer que la situation de nos AOT doit évoluer pour arriver à un nouvel arrêté pour 2018.

Votre Conseil d'Administration et par voie de conséquence son Président se sont fixés des objectifs importants cette année 2015 et qui seront amplifiés avec votre aval pour 2016 :

- Développer le CNPM par l'arrivée de nouveaux adhérents titulaires d'AOT ou participants.
- Organiser avec plus de participants les « traditionnelles régates » mais aussi les sorties découvertes à la voile.
- Mettre en place et obtenir le label école de voile
- Participer en étant force de propositions aux réunions Ville Clubs
- Participer et soutenir l'action de l'UNPMC afin que le nouvel arrêté 2018 réponde à nos objectifs : Etre toujours détenteur d'une AOT individuelle dans la calanque et obtenir le droit aux transmissions.

Durant l'année 2015, et sans vouloir déflorer les sujets présentés par celles et ceux qui ont en charge ces activités, je voudrais simplement souligner que nous avons organisé différentes manifestations

- Nos traditionnelles régates
- Nos réunions festives
- Des participations aux conférences organisées par le CNC
- Une aide à l'équipement non polluant
- La récupération à titre gracieux d'un Mini JMerci Yvon
- Un achat de matériel et d'outillage
- L'organisation de manifestations et de régates pour d'autres associations
- Le nettoyage de la calanque

C'est grâce au professionnalisme de toute l'équipe du Conseil d'Administration et de bénévoles membres du Club

Au cours de l'année 2015 de nombreuses réunions ont eu lieu avec la Mairie de Cassis le Délégué, les différentes associations de la calanque et l'école de voile afin d'atteindre les objectifs fixés et force est de constater que nous y sommes arrivés

Merci à tous !

Merci aussi à

Madame le Maire, Danielle MILON, qui a toujours soutenu le Club Nautique de Port Miou avec son premier adjoint, Monsieur Philippe DENONFOUX et Marc de CANEVA délégué à la mer dont je salue leur présence.

Je les remercie très sincèrement pour les actions communes que nous entreprenons.

Nous allons signer cette année 2016 une convention qui lie la Ville de Cassis et le Club.

Pour continuer sur les objectifs 2016 et toujours avec votre aval dans le but d'être incontournable dans la calanque

- Participation aux réunions mensuelles Ville Clubs
- Commissions de travail sur :
 - déchets
 - organisation du plan d'eau
 - tarification des AOT
 - présence à l'UNPMC

- Développement de l'école de voile en vue de la base nautique avec embauche d'un service civique
- Création d'une équipe sportive au club
- Conventions avec d'autres associations ou entreprises

Prenez vos agendas et notez quelques dates

- Le 23 avril la traditionnelle journée du nettoyage de la calanque
Nous comptons beaucoup sur votre concours pour que cette journée soit une réussite et qu'elle puisse le cas échéant être renouvelée l'année suivante. C'est grâce à ce genre d'animation que le CNPM perpétue sa tradition d'organisateur d'événements liés à la mer.
- Le 4 juin la fête du Club et le lendemain la parade nautique
- Le 21 juin la fête de la musique
- Le 17 et 18 septembre la coupe de l'Union

Nous devons être optimistes pour l'avenir de notre Club dans la calanque et je compte sur vous pour à aider votre prochain conseil pour qu'il poursuive sa mission.

L'année dernière je mettais en exergue le mot **Valeur** car c'est le mot qu'il faut employer pour remercier toutes celles et ceux qui consacrent du temps au fonctionnement du CNPM.

Par leur dévouement, ils démontrent leur attachement à notre bien ancienne association qui serait déjà enterrée sans leur implication. Je souhaite une mention spéciale pour notre Secrétaire Générale Françoise sans qui le fonctionnement interne du Club ne serait pas possible, également Robert notre gardien du temple qui veille sur nos finances. François qui n'aime pas prendre la parole mais qui entre autre quotidiennement met à jour le site internet du club, organise les régates, et le lien avec la FFV

Cette année je rajouterai le terme **d'ambition** pour l'atteinte de nos objectifs

Car je pense que nos objectifs c'est à dire les vôtres pour cette année 2016 ont d'autant plus de valeur que ce début d'année, qui a commencée par un drame épouvantable a démontré que nous étions capables de nous réunir en faisant abstraction de nos points de vue quelque fois différents

Je vous remercie de votre attention

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3°) RAPPORT ADMINISTRATIF par Françoise Forge

Le rapport administratif de l'année 2014 faisait état de 149 membres.

Notre club compte en 2014 146 membres

- 113 propriétaires 13 Copropriétaires
- 20 membres actifs

2 propriétaires et 1 copropriétaire n'ont pas réglé leur cotisation en 2015

Cependant nous avons enregistré 5 nouvelles demandes d'adhésion de détenteurs d'AOT en fin d'année 2015. Nous les intégrerons sur 2016.

Nous devons poursuivre nos actions pour inciter les détenteurs d'AOT dans la calanque, à rejoindre un club et augmenter le nombre de membres actifs

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

Prénom	Nom	Fonction
Yves	Attali	Président
Henri	Basso	Responsable technique école de voile
Dominique	Besset	Commission environnement /travaux
David	Bossy	Commission communication
Yves	Chenin	Commission croisière, loisirs
François	Dumon	Vice Président
Françoise	Forge	Secrétaire Général Administratif
Michel	Lafon	Commission croisière, loisirs
Marc	Lhuillier	Vice Président
François	Mellon	Secrétaire Général Technique , Commission sportive
Philippe	Oddou	<i>Commission festivités</i>
Eric	Ordener	<i>Commission communication</i>
Gérard	Plaisant	Vice Président
Dominique	Richer	<i>Commission communication</i>
Robert	Zamparo	Trésorier

Et un président d'honneur : Claude Laurendeau

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d'administration s'opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2014, nous voterons donc cette année pour le renouvellement d'un tiers sortant.

Manifestations et activités

En 2015, le club a comme chaque année organisé de nombreux événements

- Le traditionnel gâteau des Rois, à l'occasion de la première régata de l'année en janvier

- Le Nettoyage de La Calanque en collaboration avec les clubs de la Calanque le 12 avril
- **La soirée du club** du 6 juin nous a réunis autour de la traditionnelle paella dans bonne ambiance festive.
- **La 2ieme édition de La coupe de l'Union Nautique**, organisée sur 2 jours les 19 & 20 septembre a été de nouveau un franc succès, réunissant dans la bonne humeur et la convivialité des bateaux issues des différents clubs de la Calanque.

Le site web du CNPM se met à l'heure de l'**e-commerce**.

Via le site, vous pouvez en toute simplicité effectuer les réservations du local du club, vous inscrire aux stages de l'Ecole de voile prendre vos licences FFV, régler votre cotisation. <http://www.cnport-miou.org/>

En 2015, le club a été chargé d'organiser de nouveau les parcours et d'assurer le comité de courses de régates externes :

- Les Voiles de Cassis
- La 5 Elements cup
- Les voiles de l'Aéronautique
- Le RAID 5.0 open

L'Ecole de Voile lancé à l'été 2014, commence à prendre vie.

- 48 journées de stages de voile + 10 demi-journées de cours dans la baie de Cassis
- 36 stagiaires + 18 adolescents

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et à ceux qui par leur participation démontrent la vivacité à du CNPM.

Le rapport administratif est approuvé à l'unanimité.

4°) RAPPORT SPORTIF par François Dumon

Résultats des régates CNPM 2015 :

- **Challenge d'hiver :** **ATTILA** à André SIMON
2 manches courues/5 ;
8 bateaux inscrits et 7 classés, 5 ou 7 bateaux par manches.
- **La Cassidaigne :** **FISSA** à François et Jacques DUMON
1 manche courue/2 ;
6 bateaux inscrits et classés.
- **Challenge de printemps :** **FISSA** à François et Jacques DUMON
2 manches courues/4 ;

Maison de l'Europe et de la vie Associative
Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

9 bateaux inscrits et classés, 6 ou 7 bateaux par manches.

- Printemps du Livre : *FISSA* à François et Jacques DUMON
2^e EPICURE à Alain MERCIER de PMP
2 manches courues/2 ;
12 bateaux inscrits-classés, 9 ou 11 bateaux par manches.
- Coupe Georges Arnaud : *ONDULAT* à Eric ORDENER
1 manche courue/3 ;
8 bateaux inscrits et classés.
- Coupe de l'Union Nautique : *POCHETTE-SURPRISE* à François MELLON
ORION ASCEA CADARACHE (1^{er} Groupe Régate)
2 manches courues/2 ;
37 bateaux inscrits, 28 bateaux classés.
- Coupe de l'Amitié : *ONDULAT* à Éric ORDENER
2 manches courues/2 ;
15 bateaux inscrits, 13 bateaux classés.
- Challenge d'automne : *ONDULAT* à Éric ORDENER
4 manches courues/5 ;
18 inscrits pour 16 classés, 5 à 13 bateaux / manches.

Bilan des régates CNPM 2015 :

- a) 9 épreuves validées sur 9 ; 13 manches courues sur 21 prévues ;
- b) Constat : **il y a plus de bateaux partants sur les régates d'automne** ; Nombre de bateaux participants par manche stable sur l'année par rapport à 2014 ; les résultats ont souvent été établis en un seul groupe du fait de manque de bateaux.
- c) **33 bateaux ont régaté en 2015** (dont 11 bateaux des autres clubs de la calanque et 1 bateau extérieur).
- d) *Coupe de l'Union* : Encore une bonne participation de tous les clubs de la calanque et une très bonne convivialité pour cette deuxième édition ; le principe restait toujours de faire courir tous types de voilier de la calanque sans contraintes de jauge, licences ... et selon son tempérament et ses envies.
Epreuve reconduite en septembre 2016 (17 et 18) ; venez nombreux !
- e) *Régate du Printemps du Livre de Cassis* : Annulée en 2014 pour sa première édition (météo), l'édition 2015 démarre enfin avec 12 bateaux. Principe identique à celui de la coupe de l'Union : Tous les bateaux peuvent participer sans contraintes.

Epreuve reconduite en 2016 sous la forme de deux dimanches (24 avril et 01 mai, calés sur la semaine du Printemps du Livre de Cassis) ; venez nombreux !

Les résultats des bateaux CNPM à l'extérieur :

- **Figolu** (Michel De Bressy) a participé cette année aux épreuves suivantes :
 - **Juris Cup** : 2^e (sur 14) ;
 - **QuadraSolo** : 2^e (sur 9) ;
 - **Duo Sail** : 11^{ème} (sur 32).
- **Ozons** (DIAM24 à Gérard, François, Marc, Julien et Rémi) a participé à sa première compétition extérieure à :
 - **Novembre à Hyères monotypes DIAM24** : 4^e (sur 4) ;
- **Mini JI** (Patrick et Yves Chenin) : Patrick et Yvon sont toujours très actifs sur le championnat en Mini JI Handisport :
 - **Trophée du Sud** : 1^{er} Yvon,
11^e Patrick
(Sur 13 classés et 6 épreuves retenues).

Activités de l'Equipe Club Comité de Course du CNPM :

Le club a été chargé, cette année encore, de l'organisation sur l'eau d'épreuves :

- **Les Voiles de Cassis** - Voiles traditions (Organisateur Jean Trapani) ;
- **FIVE** - Voiles et escalades (Organisateur Five element's cup) ;
- **Les Voiles de l'Aéronautique** - Régate inter-entreprises en Grand-Surprise ; Le CNPM est Club Support (Organisateur TeamWinds).
- **Raid OPEN 5.00** - Accueil à Port-Miou et au Club.

Ces régates ont mobilisées à chaque fois des volontaires du club pour assurer le comité de course à terre et sur mer : Avis de Course, définition des parcours (Instructions de Course), inscriptions (licences, jauges ...), bateau comité, bateaux pointeurs, établissement des résultats, jury ... et participations aux festivités qui ont suivies !

Equipe Club Comité de Course en 2015 : Bernard, David, Dominique, Françoise, François, Fred, Frédéric, Henri, Josyane, Marc, Christian, Philippe, Robert, Yves ...

Un grand bravo à tous, régatiers et bénévoles.

Certains régatiers interviennent pour faire part de leur déception par rapport au programme de l'année 2016 jugé trop léger. La dernière régata du challenge est en vue et le challenge suivant est programmé dans un mois. Une course toutes les 2 ou 3 semaines est un bon rythme, d'autant que certaines courses ne peuvent être courues du fait de mauvaise météo.

Cette demande sera prise en considération pour le prochain calendrier.

Le rapport sportif 2015 est approuvé à l'unanimité.

5°) RAPPORT FINANCIER 2015 par Robert Zamparo

Au 31 décembre 2015 le CNPM disposait de **63.143,30 €** qui se décomposaient de la façon suivante

Compte chèques Société Générale : 8.691,48 €	Compte associatif Société Générale : 54.451,82 €
---	---

Comptes définitifs de l'exercice 2015

CHARGES		PRODUITS	
Travaux Club house : sol, cuisine, table, chaises, coussins	6635	Transfert de fonds du compte associatif	5000
Achats petit matériels de régates, accastillage, essence, frais divers régates	988	Ventes de prestations : régates + école de voile	6738
Défraiements régates + prestations école de voile	3460		
Missions réceptions: Assemblée Générale, fête club, Coupe de l'Union, Gâteau des rois, défraiements, réceptions diverses	5351	Participations convives: fête du club, Coupe de l'Union, autres participations diverses	3576
Achats matériels divers: outillage, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house	624	Cotisations sociétaires et participants	6568
Coûts administratifs frais postaux, internet, site web, frais bancaires, défraiements divers	1672		
Divers: assurances, dons, affiliations, déplacements divers	2297		
Achats de licences FFV	9290	Ventes de licences FFV	9415
	30316		31297

Le solde positif de 981€ (31297-30316) intègre un transfert de fonds de 5000€ (du compte associatif vers le compte courant) qui a été nécessaire pour passer le cap de trésorerie lors des travaux de réfection du club house. De fait, l'exercice 2015 se solde par un déficit comptable de 4019€, mais celui-ci intègre la totalité du coût des travaux du Club House, sans amortissements.

Dépenses : le poste le plus important des concerne la réfection du club House. Le coût initialement prévu de 3000€ a été revu à la hausse car des frais supplémentaires ont été engagés afin de rénover en une seule fois la totalité de l'espace intérieur.

Les autres postes de dépenses sont restés stables par rapport à 2015

Recettes : on peut noter qu'au 31 décembre 2015 la subvention de fonctionnement 2015 du Conseil Départemental de 1100€, bien que notifiée, n'avait pas été versée. De fait, elle apparaîtra dans les comptes 2016. Celle pour l'organisation des régates fédérales, que nous percevions habituellement, n'a pas été reconduite .

Les cotisations sont en légère augmentation , malgré le non renouvellement de certains sociétaires. Nos recettes externes : prestations régates et école de voile sont en augmentation, palliant ainsi la baisse des subventions publiques.

Comptes 2015 simplifiés, hors travaux du Club house : Solde : + 2600€

Coûts régates et école de voile	4400	Ventes de prestations : régates et école de voile	6700
Missions réceptions	5400	Participations	3600
Coûts administratifs et de structure	4600	Cotisations sociétaires et participants	6600
Achats licences FFV	9300	Ventes de licences FFV	9400
	23700		26300

Ce tableau indique qu'en l'absence d'élément exceptionnel, la structure budgétaire du CNPM permet de dégager un excédent annuel pouvant être versé aux provisions ou utilisé pour le financement de projets sportifs ou d'animation qui sont à définir.

Je tiens à remercier tous les membres du club qui ont participé bénévolement au bon fonctionnement de la structure, à l'entretien du club house, aux animations de la calanque et du plan d'eau, confortant ainsi la bonne gestion et la stabilité financière du club. J'associe à ces remerciements la Ville de Cassis et le Conseil Départemental 13 pour leur soutien logistique et/ou financier.

Le résultat du compte d'exploitation 2015 est approuvé à l'unanimité.

6°) PROPOSITION D'ORIENTATION DES ACTIVITES Du CNPM en 2016 par Yves Attali

L'orientation proposée pour le CNPM porte sur les axes de développement suivants :

- **Développer de l'Ecole de Voile et les activités de découverte des calanques.**
Pour cela, l'embauche, via la FFV d'un service civique est prévu pour Mai 2016
- **Créer une équipe sportive** pour laquelle un budget de 1500€ sera alloué afin de soutenir la participation d'adhérents, avec ou sans bateaux, à des régates externes
- **Etendre la bourse des équipiers** pour mieux faire connaître et dynamiser le club par la venue de 'jeunes' passionnés de voile. Un rapprochement avec le site VoguAvecmoi est suggéré.
- **Développer la Base Nautique**, avec l'appui de la capitainerie et la Mairie de Cassis.

Yvon Chenin, Philippe Oddou et Marc Lhuillier interviennent pour informer l'assemblée des actions déjà engagées ou proposées pour œuvrer dans ce sens : mise à disposition du trimaran Diams de l'association OZONS, du Mini J, don d'Yvon Chenin au club et possibilités pour une équipe du club, d'utiliser un Grand Surprise grâce au partenariat avec Team Winds.

Un vote secret est demandé.

Pour : 42 ; contre 11 ; abstention 2

La proposition d'orientation est adoptée.

Stéphane Jaubert, notre fournisseur préféré de La Ciotat, annonce un don de 1500€ au CNPM.

Nous remercions Stéphane pour sa générosité.

7°) PROPOSITION D'ADHESION A LA FSN13 par Yves Attali et Alex Gabriel

Alex Gabriel nous présente le rôle de la FSN13, résumé ci-dessous.

La FSN13 créée en 1945 est l'une des plus anciennes fédérations de plaisanciers de France

Sa mission est surtout de faire en sorte que tous les clubs nautiques aient le même niveau d'information

La FSN13 rassemble 32 clubs et plus de 3000 plaisanciers

Chaque fois qu'un évènement doit se produire sur le littoral, sur terre ou en mer, une commission est réunie afin d'émettre un avis.

La FSN13 siège aux :

- Commissions nautiques locales
- Commissions portuaires
- Conseil consultatif régional de la mer
- L'Office de la mer
- Conseil économique, social et culturel du Parc des calanques
- Comité de pilotage du Parc marin de la côte bleue.

La F.S.N.13 est invitée à désigner des représentants des plaisanciers pour participer aux travaux de ces commissions. Elle informe les présidents des Sociétés et Clubs Nautiques proches du lieu de l'évènement.

La F.S.N.13 accepte d'être mandaté pour nous représenter.

Les quatre clubs de Port-Miou à compter de 2016 devront adhérer individuellement à F.S.N 13. Le coût d'adhésion représente 3€ par bateau.

Les présidents des clubs de Port-Miou seront au C.A de la F.S.N 13.

La crédibilité et les avantages de cette adhésion sont donc importants

La proposition d'adhésion à la FSN13 est adoptée à l'unanimité

8°) BUDGET PREVISIONNEL 2016 par Robert Zamparo

CHARGES		PRODUITS	
Réversion moniteur Ecole de voile:	3500	Ventes de prestations Ecole de voile	4000
Réversion association OZONS	22000	Subvention Région PACA	10000
		Subvention Département 13	10000
		Recettes sorties voile et sponsors	5000
Equipe du club, mini J	1500		0
Frais régates et sorties découverte : achats petit matériels régates, accastillage, essence, divers	1500	Ventes de prestations : régates et sorties découverte	6000
Défraiements régates + sorties découverte	4000		
Missions réceptions: A.G., fête club, Coupe de l'Union, gâteau des rois, défraiements, apéritifs, réceptions diverses	6000	Participations: fête du club, Coupe de l'Union, autres participations et ventes diverses	3500
Achats matériels divers: outillage, gaz, informatique ...entretien et fonctionnement Club house	2500	Subvention Département 13 N-1	1000
Coûts administratifs poste, internet, banque, défraiements	2500	Cotisations sociétaires et participants	7000
Divers: assurances, dons, affiliations, déplacements divers	3500		
Achat de licences FFV	10000	Vente de licences FFV	10500
TOTAL	57000	TOTAL	57000

- Le budget prévisionnel 2016 est en quasi doublement par rapport au réalisé de 2015 en raison des actions développement que le club va mener pour dynamiser la calanque, et qui ont été déclinées par le Président :

Ecole de voile

Opération OZONS

Pour cette dernière opération des demandes de subventions ont été déposées auprès des collectivités territoriales C.D. 13 et C.R. PACA. à hauteur de 20.000€.

- 1500€ sont mis à la disposition d'une « équipe du club » et « mini J » pour participation aux frais justifiés.
- Nous réintégrons dans ce budget les 1000€ de subvention N-1 du Département 13
- Le montant unitaire des cotisations reste inchangé en 2016. Il est de 50€ pour les sociétaires et 20€ pour les participants,
- Nous avons répercuté la hausse du montant de la licence F.F.Voile pour 2016. Elle passe de 54€ à 55,50€ pour les sociétaires et à 57.50€ pour les participants aux régates externes.
- Les autres postes restent globalement équivalents à ceux de 2015.

Il est précisé que les réversions à l'association OZONS sont liées à l'obtention des subventions indiquées dans la colonne « produits »

Le budget prévisionnel et le montant des cotisations sont approuvés à l'unanimité

8°) RENOUELEMENT DU 1/3 SORTANT Du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du CA sortants cette année sont : Yves Attali, François Dumon, Eric Ordener, Philippe Oddou, Robert Zamparo

Les candidats au Conseil d'Administration sont : Yves Attali, Noura Benraad, Olivier Brière, François Dumon, Alex Gabriel, Philippe Oddou, Robert Zamparo

Le résultat des votes sur 58 votants:

Yves Attali (58) ; Noura Benraad(17) ; Olivier Brière(37) ; François Dumon (51) ; Alex Gabriel(41) ; Philippe Oddou (29), Robert Zamparo(54)

Les 5 membres élus au Conseil d'Administration sont :

Yves Attali; Olivier Brière ; François Dumon; Alex Gabriel; Robert Zamparo

9°) Désignation des membres représentant le CNPM à L'Union Nautique

Les membres représentant le CNPM à L'Union Nautique suivants sont reconfirmés dans leur fonction :

Yves Attali ,Yvon Chenin, Alain Conseil , François Dumon, Alex Gabriel, Christiane Jayles, Gérard Plaisant.

10°) INTERVENTION des invités et questions diverses

Philippe DENONFOUX et Marc de CANEVA répondent aux questions des participants.

Marc De Caneva rappelle la volonté de la Mairie d'œuvrer avec les clubs, dans un climat de bonne entente et de confiance. Les réunions maire-capitainerie-club sont programmées tous les mois.

La réhabilitation du château n'est pas enterrée. Madame Le Maire a défendu le dossier au conseil Départemental. Nous espérons que l'issue sera positive.

Un participant fait remarquer que l'accès aux bateaux est par endroit dangereux et inconfortable pour les plaisanciers. Quelques incidents, notamment des dégradations et des vols ont été constatés dans la Calanque, donnant un sentiment d'insécurité.

Marc de Caneva nous informe que la révision des pontons est en cours de négociation. Les réparations nécessaires seront effectuées, mais il n'y aura pas de gros investissements dans l'attente de cette décision

Marc De Caneva s'engage à faire remonter ces informations à la capitainerie et demander de mettre l'effort sur l'amélioration de sécurité.

Une étude de vulnérabilité de la calanque est budgétée.

La réorganisation des emplacements des bateaux est en cours d'étude. Les représentants des clubs y participent activement.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

Le conservatoire du littoral va céder la gestion de ces terrains au Parc National des Calanques qui devrait les cogérer avec la Mairie.

Claude Laurendeau intervient pour remercier l'équipe de la municipalité pour son soutien aux plaisanciers et ses actions pour la défense de la calanque.

Le président remercie chaleureusement les membres présents pour leur participation active et leur attachement à leur club et leur donne rendez-vous devant un verre pour poursuivre les discussions.

Le Président

Y.Attali

Le Secrétaire Général

F. Forge